

**2025**

**2026**



# **LIVRET D'ACCUEIL DE L'APPRENANT**



## MOT D'ACCUEIL

Vous entrez en formation à l'IRTS de Franche-Comté, l'ensemble des salariés et moi-même vous souhaitons la bienvenue.

Nous souhaitons que chacun, chacune d'entre vous puisse trouver au sein de l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté une formation professionnelle de qualité, enrichissante, tant dans l'apprentissage du métier choisi que dans la réflexion générale sur les fondements du travail social, les enjeux qui traversent notre société française et plus largement le territoire européen.

Vous trouverez dans ce livret, qui vous est destiné, différents éléments d'information sur l'organisation de l'IRTS de Franche-Comté. Vous participez à la vie de l'IRTS en tant qu'acteurs principaux, co-usagers et coresponsables de ce bel Institut de formation.

Les personnels de l'IRTS et en particulier, les cadres pédagogiques, les secrétariats de chaque formation ainsi que les personnels en charge de la vie apprenante seront présents pour répondre à l'ensemble de vos questions ou demandes de renseignements complémentaires.

L'équipe de direction et moi-même sommes également à votre disposition.

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur notre site [www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr) et sur votre espace Web-Aurion afin de prendre connaissance de l'actualité de l'IRTS tout au long de l'année.

Bonne intégration et bon travail à l'IRTS de Franche-Comté.

**Frédéric STENGER**  
**Directeur Général**



## SOMMAIRE

Présentation de l'IRTS .....	p.4
Organisation générale.....	p.6
Accueil des apprenants en situation de handicap .....	p.7
Etre apprenant à l'IRTS.....	p.8
Équipements et matériel .....	p.12
Les services accessibles aux étudiant.....	p.13
Infos pratiques .....	p.15

# PRÉSENTATION DE L'IRTS

L'IRTS de Franche-Comté, institut agréé par le ministère des Affaires Sociales le 15 mars 1993, assure la totalité des formations diplômantes et qualifiantes des métiers du travail social. Il participe à la formation tout au long de la vie de l'ensemble des professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire. Il assure une mission d'animation, de recherche et développe de nombreux partenariats avec ses homologues à l'étranger. L'IRTS de Franche-Comté est membre fondateur du consortium ERASMUS+ CS4F (Consortium social des 4 frontières), ce qui lui permet de s'engager dans des projets internationaux en matière de mobilité ainsi que dans des projets de coopération.

L'IRTS couvre les quatre départements francs-comtois (Doubs, Jura, Haute-Saône et Territoire de Belfort) et travaille avec leurs structures sociales et médico-sociales. Elles constituent les sites qualifiants pour les apprenants dans le cadre des formations en alternance et sont les commanditaires des actions de formation.

L'IRTS collabore avec d'autres organismes pour développer son offre de formation principalement sur la Franche-Comté, mais aussi au-delà.

Pour réaliser au mieux ses missions, l'IRTS s'appuie sur 77 salariés permanents et 600 intervenants occasionnels. Il affirme sa volonté de mettre ses compétences au service des structures et des professionnels, aussi il offre un espace de 5 500 m<sup>2</sup> accessible aux personnes en situation de handicap (dont un amphithéâtre de plus de 300 places et un Centre de Ressources Documentaires) et dispose de matériel pédagogique pour le développement de la formation hybride.

Chaque année l'IRTS de Franche-Comté accueille plus de 2000 stagiaires en formation tout au long de la vie et plus de 750 apprenants dans ses formations diplômantes.

## LES FORMATIONS DISPENSÉES À L'IRTS

### **Formations de niveau 3**

Accompagnant Éducatif et Social, Assistant Familial, Surveillant de Nuit

### **Formations de niveau 4**

Moniteur Éducateur, Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

### **Formations de niveau 6 (grade licence)**

Assistant de Service Social, Conseiller en Économie Sociale Familiale, Educateur de Jeunes Enfants, Educateur Spécialisé, Educateur Technique Spécialisé

### **Formations de niveau 6**

Cadre et responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), Médiateur familial (DEMF)

### **Formations de niveau 7**

Directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES), Diplôme d'Ingénierie Sociale (DEIS)

### **Formations qualifiantes**

Assistant de soins en gérontologie (ASG)

Tuteur

Exercer une mission de référent de parcours

Premiers Secours en Santé Mentale

OASIIS Handicap

### **Formation Continue**

L'offre de formation continue est large (accompagnement des publics accueillis, accompagnement et soutien aux professionnels et aux équipes, accompagnement des parcours et projets professionnels, encadrement, coordination et encadrement pédagogique, appui aux organisations sanitaires, sociales et médico-sociales, méthodologie et outils d'intervention, petite enfance, politiques publiques ...).

L'IRTS propose également de répondre aux attentes et aux besoins des établissements et services par des prestations sur mesure.

### **Bilan de Compétences**

### **Validations des Acquis de l'Expérience**

## L'IRTS : UNITÉ DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

L'IRTS de Franche-Comté est Unité de Formation par apprentissage. Il est accompagné au quotidien par le CFA Sanitaire et Social de Bourgogne Franche-Comté qui met en oeuvre l'apprentissage en gérant les aspects administratifs et financiers dans le cadre d'un partenariat avec l'IRTS de Franche-Comté.

Les formations AES - ME - TISF - CESF - ASS - EJE - ES - ETS - CAFERUIS - CAFDES et DEIS sont accessibles par la voie de l'apprentissage.

Vous êtes apprenti ?

Les cours sont dispensés par l'IRTS de Franche-Comté mais votre contrat d'apprentissage est géré par le CFA. Pour toute question d'ordre pédagogique ou liée à la vie apprenante vous pouvez vous adresser à l'IRTS de Franche-Comté. Pour toute question relative à votre contrat d'apprentissage contactez les chargées de développement du CFA.



**Le CFA tiendra des permanences à la cafétéria sur le temps de midi les :**

11 et 25 septembre  
2, 9, 16, 23 et 30 octobre  
6 et 20 novembre  
puis une fois par mois en janvier, février, mars, avril et mai

Une information sera diffusée sur les écrans dynamiques pour rappeler les temps de présence du CFA.

**Une réunion d'accueil des nouveaux apprentis aura lieu le vendredi 19 septembre** sur le temps de midi.

## 156 APPRENTIS EN 2024 - 2025 (toutes années confondues)



## QUELQUES CHIFFRES

- **81,1 %** des apprenants se déclarent satisfaits à très satisfaits de la formation dispensée \*

- **83,5 %** des apprenants sont prêts à solliciter à l'IRTS pour une nouvelle formation \*

\* Réponses issues du questionnaire adressé aux 320 apprenants sortant de formation en 2023/2024 (206 répondants soit un taux de réponse de 64,4%)

Taux de réussite globale aux diplômes 2024 : **94,1%**

## DÉMARCHE QUALITÉ

Vous allez suivre une formation organisée par l'IRTS de Franche-Comté qui est engagé dans une démarche qualité certifiée QUALIOPI. A l'issue de votre formation ainsi que 6 mois après l'obtention de votre diplôme, votre secrétariat de formation vous adressera un questionnaire d'évaluation à renseigner en ligne. Nous vous remercions de compléter ce document qui contribuera à améliorer la qualité de nos prestations.

## ORGANISATION GÉNÉRALE

L'IRTS est composé de **4 PÔLES DE FORMATIONS** qui sont organisées de la manière suivante :

### FORMATION CONTINUE

Formations : Formation continue / APP

**Agostino BURRUNI**, Directeur Délégué

### FORMATIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'AIDE À LA PERSONNE

Formations : AES / AF / SN / ASG / Bilan de compétences / VAE / PSSM / OASIIS Handicap

**Patricia CHAUVEZ-SIOURD**, Directrice Déléguée

### FORMATIONS ÉDUCATIVES ET SOCIALES

Formations : ASS / CESF / ES / ETS / EJE / ME / TISF

**Hélène GUGEL**, Directrice Déléguée

### FORMATIONS À L'ENCADREMENT, RECHERCHE ET DOCUMENTATION

Formations : DEIS / CAFDES / CAFERUIS / DEMF / Recherche / CRD

**Emeline GILLIOT**, Responsable de Pôle

## VOS RÉFÉRENTS

### RÉFÉRENTS VIE APPRENANTE

**Emilie CUSENIER / Fabrice BOUTEILLER**

emilie.cusenier@irts-fc.fr / fabrice.bouteiller@irts-fc.fr

Bureau situé au niveau 0

### RÉFÉRENTE HANDICAP

**Emeline GILLIOT**

referent.handicap@irts-fc.fr

Bureau situé au niveau 1

### RÉFÉRENTE INTERNATIONAUX

**Emilie CUSENIER**

emilie.cusenier@irts-fc.fr

Bureau situé au niveau 0

### RÉFÉRENT HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

referent.harcelement@irts-fc.fr

# ACCUEIL DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'accueil d'apprenants en situation de handicap nécessite un accompagnement spécifique.

Si vous êtes concernés par une maladie ou des troubles des apprentissages exposant votre projet de formation à des difficultés, alors votre situation demande une attention particulière. A l'IRTS de Franche-Comté, tout au long de votre formation, nos équipes vous accompagnent et prennent en compte votre situation.

Vous avez des interrogations, besoin d'un appui pédagogique, de matériel de compensation ou d'aménagements spécifiques pour réussir votre parcours ?

Évoquez la situation avec la référente handicap avant d'entrer en formation et tout au long de votre parcours. Ses missions sont les suivantes :

- . Information, conseil et orientation
- Diagnostic de vos besoins
- Recherche de solution et financement des compensations
- Aménagement du parcours de formation et des conditions d'examen

## AMÉNAGEMENTS DESTINÉS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



### ÉQUIPEMENT EXTÉRIEUR

- Places de stationnement
- Bandes podotactiles de guidage
- Rampe d'accès



### ÉQUIPEMENT INTÉRIEUR

- Portes et toilettes adaptées
- Ascenseur et rampes d'accès
- Boucle magnétique dans l'amphithéâtre LEDOUX
- Fauteuils ergonomiques adaptés aux Troubles Musculo-Squelettiques
- 1 poste informatique adapté au handicap visuel au CRD
- Casiers (voir page 12 )

Vous avez besoin d'un aménagement spécifique ou d'échanger sur votre situation .

Contactez notre référente handicap  
**[referent.handicap@irts-fc.fr](mailto:referent.handicap@irts-fc.fr)**

# ÊTRE APPRENANT A L'IRTS

## LE SERVICE DE LA VIE APPRENANTE

En tant qu'apprenant à l'IRTS de Franche-Comté vous bénéficiez d'un service de la vie apprenante. Lieu d'accueil, d'information et d'animation de la vie apprenante. Ce service est aussi une interface entre les apprenants et la direction.

Vous souhaitez organiser une vente pour financer un projet, organiser des collectes solidaires, organiser un événement ? Vous constatez des dysfonctionnements ? Vous souhaitez apporter des suggestions ? N'hésitez pas à vous rapprochez du service de la vie apprenante ou à adresser un mail au référent de la vie apprenante - [fabrice.bouteiller@irts-fc.fr](mailto:fabrice.bouteiller@irts-fc.fr) - Le bureau est situé au niveau 0 derrière l'accueil.

Le service de la vie apprenante alimente votre espace Web Aurion ainsi que les écrans dynamiques répartis dans l'ensemble de l'IRTS, Pensez à y jeter un œil régulièrement !

## LES DIFFÉRENTS STATUTS ET LES FRAIS ANNEXES

Vous entrez en formation à l'IRTS de Franche-Comté, vous bénéficiez d'une carte d'apprenant propre à votre situation.

Votre carte est valable pour l'année scolaire en cours. Pour les formations de plus d'une année, elle sera renouvelée à chaque rentrée.

Chaque carte est munie d'une puce électronique qui vous permettra d'émerger avant le début de chaque cours. Pour les apprentis dont la carte est éditée par le CFA, une carte spécifique permettant l'émergence vous sera délivrée.

En cas de perte, une demande de duplicata auprès du bureau de la vie apprenante sera nécessaire pour la remplacer. L'édition de la nouvelle carte sera facturée au tarif de 15€.

En dehors du financements de votre formation (pris en charge par la Région Bourgogne Franche-Comté ou votre employeur) d'autres frais sont à régler à votre entrée en formation. Les montants, revus chaque année vous sont résumés en page suivante.

SITUATION	FINANCEMENT DE LA FORMATION	FRAIS ANNEXES À RÉGLER PAR L'APPRENANT*	TYPE DE CARTE
<b>Étudiant</b> en formation initiale non apprenti ASS/ES/EJE/ETS/ CESF **	Conseil régional Bourgogne Franche-Comté	<b>Droit d'inscription</b> <b>Frais de scolarité</b> (sauf boursiers) <b>CVEC</b> (paiement ou exonération)	Carte étudiant délivrée par l'IRTS
<b>Apprenti</b> **	Employeur	<b>CVEC</b> pour les niveaux 6 et 7 uniquement	Carte d'étudiant des métiers délivrée par le CFA
<b>Contrat de professionnalisation</b> (moins de 25 ans)	Employeur	<b>Droit d'inscription</b> <b>Frais de scolarité</b>	Carte d'étudiant des métiers délivrée par l'IRTS
<b>Salarié ou demandeur d'emploi</b>	<u>Salarié</u> : employeur <u>Demandeur d'emploi</u> : Conseil régional Bourgogne Franche-Comté	<b>Droit d'inscription</b> <b>Frais de scolarité</b>	Carte étudiant stagiaire de la Formation Professionnelle Continue délivrée par l'IRTS

<b>En formation initiale ME ou TISF</b>	Conseil régional Bourgogne Franche-Comté	<b>Droit d'inscription Frais de scolarité</b>	Carte apprenant de l'IRTS délivrée par l'IRTS
---	--	---	---

\* En cas d'accord avec l'employeur, ce dernier pourra prendre en charge les droits d'inscriptions et frais de scolarité.

\*\* Vous êtes étudiant ou apprenti vous avez accès aux services proposés par le CROUS et à certaines activités conventionnées avec l'Université de Marie et Louis Pasteur voir page 13

<b>Frais annuels 2025 - 2026</b>	<b>Montant</b>
CVEC	105 €
Droits d'inscription	175 € (niveau 4 et 6) ou 243 € (niveau 7)
Frais de scolarité	100 € (niveau 4, 6 et 7)

### LA CVEC QU'EST CE QUE C'EST ?

La contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est due chaque année par les **étudiants** inscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur

La CVEC permet de financer de multiples actions pour améliorer la vie étudiante sur les campus et dans les établissements eux mêmes.

**Etudiants assujettis** : Tous les étudiants en formation initiale, en apprentissage, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, quel que soit le type d'établissement.

**Etudiants non assujettis** : étudiants non-inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, étudiants internationaux en échange, étudiants relevant de la formation continue.

**Etudiants exonérés** : étudiants boursiers sur critères sociaux de l'enseignement supérieur, bénéficiaires d'allocations annuelles accordées dans le cadre des aides spécifiques annuelles, étudiants réfugiés, bénéficiant de la protection subsidiaire ou demandeur d'asile autorisés à résider sur le territoire.

### DEMANDER UNE BOURSE SANITAIRE ET SOCIALE

Les apprenants en formation à l'IRTS de Franche-Comté ne sont pas concernés par les bourses accordées par le CROUS. La demande de bourses doit se faire sur le site Internet de la Région Bourgogne-Franche-Comté **jusqu'au 17 octobre 2025**.

Ces bourses concernent les apprenants des formations ASS ES ETS EJE CESF ME et TISF **en formation initiale**.

A noter que certains apprenants inscrits à France Travail peuvent sous conditions de ressources bénéficier de ces bourses. (voir téléprocédure en ligne sur le site de la région).

Le montant des bourses de la Région est aligné sur celles attribuées par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

## PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Vous êtes victime ou témoin de harcèlement (harcèlement sexuel, agissements sexistes, harcèlement moral, cyberharcèlement ...) ? Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches, connaître vos droits ? Nous vous invitons à prendre contact par mail auprès du référent harcèlement de l'IRTS (referent.harcelement@irts-fc.fr). Celui-ci vous proposera un rendez-vous afin d'échanger autour de la situation, et vous expliquera les procédures à suivre.

## LA PRÉSENTATION DES APPRENANTS

### LES DÉLÉGUÉS

Chaque promotion, **pour les formations diplômantes**, est représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant élus pour une année ou la durée du cursus si celui-ci est inférieur à 24 mois.

Tous les apprenants sont électeurs et éligibles. Les élections ont lieu lors de la première semaine de formation. Interlocuteurs légitimes de l'IRTS, les délégués communiquent à leurs représentants les suggestions tendant à améliorer les conditions de déroulement de la formation et de vie des apprenants. Ils présentent les questions et remarques individuelles ou collectives relatives au déroulement de la formation, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur. Ils peuvent être force de proposition, notamment dans les instances auxquelles ils participent (cf Instances / délégués dans Web Aurion)

Ils participent à 3 Conseils de Vie Apprenante (CVA) par an ainsi qu'à des temps d'échange avec les Directeurs Délégués.

A noter que si une réunion se déroule pendant une période de stage pratique ou de cours, le délégué peut être libéré sur demande d'un déplacement d'activité. Une invitation lui sera envoyée servant de justificatif. De même des relais peuvent être organisés entre le titulaire et le suppléant en cas d'absence de l'un des deux délégués.

### LES REPRÉSENTANTS DES DÉLÉGUÉS

Lors du premier Conseil de la Vie Apprenante (CVA) qui se déroulera le jeudi 9 octobre 2025 à 17h00, les délégués élisent parmi eux, les représentants qui siègent au Conseil d'Administration de l'ARTS.  
Quatre sièges sont à pourvoir. Durée du mandat : une année scolaire

## L'ACCÈS AUX RESSOURCES

### LE CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Il rassemble plus de 30 000 ouvrages revues, rapports et documents multimédia, dans les champs d'intervention de l'IRTS.

L'équipe du CRD a pour mission de vous accueillir, de vous accompagner dans vos recherches et de vous former à la méthodologie de recherche documentaire.

Dès la rentrée, vous bénéficiez, en petits groupes, d'une heure de présentation du fonctionnement du CRD et d'initiation à la recherche documentaire.

Selon vos besoins, les documentalistes peuvent vous apporter une aide à la recherche plus individualisée.

Les documentalistes réalisent régulièrement des produits documentaires : bibliographies, dossiers documentaires, veille accessible en ligne à l'adresse <https://irts-fc.netboard.me/> (rapports, vidéos, podcasts, sites de référence...). Le module CRD sur la plateforme Moodle vous permet d'avoir accès à toutes les informations utiles : le fonctionnement du CRD, les références bibliographiques, les bibliographies réalisées par le CRD, les ressources en ligne.

Le CRD est ouvert :

- Lundi, mardi, et mercredi de 9h à 17h
- Jeudi de 13h30 à 17h
- Vendredi de 9h à 16h30

Tél. > 03 81 41 61 41

Mail > [crd@irts-fc.fr](mailto:crd@irts-fc.fr)

Base documentaire > [www.documentation-irts-fc.fr](http://www.documentation-irts-fc.fr)

Le CRD dispose de 7 postes informatiques (dont un poste adapté au handicap visuel) permettant d'effectuer des recherches documentaires.

Les prêts sont limités à 5 documents, pour une durée d'un mois (15 jours pour les DVD). Une autorisation de prélèvement sur votre espace WebAurion vous sera demandée en début de formation. Le prélèvement ne sera activé qu'en cas de perte, de détérioration ou de non-retour des documents.

## LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Une adresse personnalisée se terminant par **@eformation-irts-fc.fr** a été créée pour la gestion de votre parcours de formation.

Cette adresse mail vous servira pour vous connecter à :

- Votre compte Microsoft Office 365 en ligne
- La plateforme Moodle
- Votre espace Web Aurion
- Votre compte ARTE Campus (Ressources de la chaîne ARTE)

Seule cette adresse sera utilisée par les services administratifs et pédagogiques pour échanger avec vous tout au long de votre formation.

Le wifi est accessible dans tout l'établissement. Chaque accès est strictement individuel. Vos identifiants de connexion vous seront communiqués peu après votre entrée en formation par votre secrétariat de formation.

## EFFECTUER UN STAGE A L'ÉTRANGER

L'IRTS de Franche-Comté offre à ses apprenants la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger.

Partir à l'étranger dans le cadre de ses études est une expérience unique faite de découvertes, d'échanges et de rencontres.

Néanmoins, il s'agit d'un projet réfléchi, construit et motivé. Il nécessite des préparatifs administratifs, pédagogiques ainsi qu'un investissement personnel plus longs que pour un stage sur le territoire français. Par conséquent il faut compter, en moyenne, 6 à 10 mois pour préparer un tel projet.

Cependant, avant de vous lancer dans les premières démarches, vous devez contacter le service des relations internationales et échanger avec votre responsable formation sur la faisabilité de votre projet.

Il est important de rappeler qu'il s'agit de stages obligatoires et qu'ils ont des objectifs formatifs liés aux compétences à acquérir au fil de votre formation.

De ce fait la structure d'accueil devra être en mesure d'accueillir, de suivre un stagiaire et de conserver un lien régulier avec l'IRTS.

L'IRTS se réserve le droit de refuser un stage si celui-ci ne répond pas aux objectifs ou s'il se déroule dans un pays n'assurant pas un minimum de sécurité.

Un guide du candidat à la mobilité ainsi qu'une procédure sont disponibles auprès du service des relations internationales.

En fonction de votre statut et du pays dans lequel vous allez vous rendre, des bourses de mobilités peuvent vous être attribuées (Dynastages, ERASMUS+, OFAJ ...)

Des temps d'information dès la rentrée vous permettront de découvrir les différents dispositifs de mobilité et vous renseigner sur les démarches à effectuer.

Pour de plus amples informations et prendre un rendez-vous, contactez le service relations internationales

Tél. > 03 81 41 67 52

Mail > [emilie.cusenier@irts-fc.fr](mailto:emilie.cusenier@irts-fc.fr)

# EQUIPEMENT ET MATÉRIEL

## COPIES ET RELIURES DE DOCUMENTS

Deux photocopieurs sont disponibles au sein de l'IRTS : un copieur noir et un copieur couleur  
Le service est payant et nécessite l'achat d'une carte rechargeable au CRD : 1,20 € la carte magnétique + recharge en fonction des besoins (0,08 € la copie en noir et blanc, 0,40 € la copie couleur).  
- Une relieuse de documents est également disponible.  
Les apprenants doivent acheter les reliures et les couvertures. L'IRTS ne fournit pas le matériel.

## CASIERS \*

Cinq casiers permettant le dépôt ponctuel d'effets personnels (valise, affaires de cours, équipement de vélo ou moto...) sont installés au niveau -1 à proximité de la cafétéria des apprenants. Destinés en priorité aux apprenants en situation de handicap, ils sont néanmoins utilisables par tous si disponibles.  
Une clé permettant l'ouverture du casier vous sera remise contre signature à l'accueil ou au bureau de la vie apprenante.  
Pour permettre à chacun d'en bénéficier, ils doivent être libérés régulièrement  
L'IRTS se réserve le droit d'ouvrir les casiers pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

## DISTRIBUTEURS DE PROTECTIONS PÉRIODIQUES

Pour lutter contre la précarité menstruelle, des distributeurs de protections périodiques sont installés dans les toilettes femmes des niveau -1 et 0. Les protections sont en accès libres et sont gratuites. Vous pouvez vous servir selon vos besoins. Nous vous remercions toutefois de prendre uniquement la quantité nécessaire, pour qu'un maximum de personnes puisse bénéficier de ces protections.  
Les distributeurs sont réapprovisionnés régulièrement par le personnel du service maintenance – travaux – propreté.

## ESPACE DÉJEUNER

Pour votre pause déjeuner, l'IRTS met à votre disposition un espace équipé de tables, de fours micro-ondes et de distributeurs automatiques (boisson chaudes, froides, sandwichs) ainsi qu'un espace extérieur aménagé avec des tables de pique nique.

## TABLE DE PING PONG \*

Une table de ping pong est mise à disposition des apprenants. Des raquettes et des balles peuvent vous être prêtées à l'accueil ou au bureau de la vie apprenante.

## ARCEAUX À VÉLOS

Pour les apprenants qui souhaitent se rendre à l'IRTS à vélo, des arceaux abrités sont accessibles devant l'entrée principale du bâtiment.

\* Table de ping pong et casiers ont été co-financés avec le CROUS dans le cadre de la CVEC pour l'amélioration des conditions d'accueil des apprenants.

# LES SERVICES ACCESSIBLES AUX ÉTUDIANTS

**Vous possédez une carte d'étudiant ou d'apprenti et vous êtes concerné par la CVEC (paiement ou exonération), Vous pouvez prétendre aux services du CROUS et de l'Université Marie et Louis Pasteur dans le cadre de partenariats.**

## LES SERVICES DU CROUS



**Le CROUS accompagne les étudiants et les étudiantes dans leur vie quotidienne pendant leurs études supérieures. Sa mission est d'améliorer les conditions de vie et d'études : logement, restauration, aides sociales, vie de campus, culture, jobs étudiants.**

Tous les services du CROUS en ligne sur <https://www.crous-bfc.fr>

## AIDE SOCIALE

Une aide financière du CROUS accessible uniquement aux apprenants en formation sanitaire et sociale non salariés et non rémunérés par France Travail (limite d'âge 35 ans)  
Cette aide spécifique ponctuelle en faveur de l'apprenant qui rencontre momentanément des difficultés permet d'apporter rapidement une aide financière personnalisée après avis d'une commission et évaluation sociale.  
<https://www.crous-bfc.fr/social-et-accompagnement/accompagnement-au-quotidien/>

## SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Un coup de blues ? Des problèmes de sommeil, de stress ? Des idées noires ? Le Crous vous propose soutien et écoute dans les moments difficiles  
<https://www.crous-bfc.fr/aides-sociales/ecoute-psychologique/>

## JOB STUDENT

Vous souhaitez travailler pendant vos études et vacances scolaires ? Le service emploi étudiant est à votre écoute pour vous accompagner  
Mail > [jobetudiant@crous-bfc.fr](mailto:jobetudiant@crous-bfc.fr)

## • LOGEMENTS EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE.

L'IRTS de Franche-Comté a conventionné avec le CROUS de Bourgogne-Franche-Comté. 10 chambres Confort de 9m<sup>2</sup> sont réservées pour les étudiants de l'IRTS (priorité sera donnée aux boursiers et résidents hors Région). Les logements se situent, Résidence Colette, sur le Campus de la Bouloie (277 € / mois).  
Les étudiants doivent en faire la demande auprès du service de la Vie Apprenante de l'IRTS ([fabric.ebouteiller@irts-fc.fr](mailto:fabric.ebouteiller@irts-fc.fr)) **avant le 4 juillet 2025**. Vos coordonnées seront transmises au CROUS qui vous adressera un dossier d'inscription.

Pour un logement d'une autre surface ou dans une autre résidence, il sera nécessaire de constituer un Dossier Social Etudiant (DSE) sur [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr) et d'effectuer différents voeux de logements.

## • RESTAURATION UNIVERSITAIRE

L'ensemble des apprenants boursiers et non boursiers inscrits ayant un statut d'étudiant peuvent bénéficier d'un repas complet à prix réduit à l'aide du moyen de paiement sans contact IZLY :  
- boursiers (et apprenants en situation de précarité après une évaluation sociale) : 1 €  
- non boursiers : 3,30 €

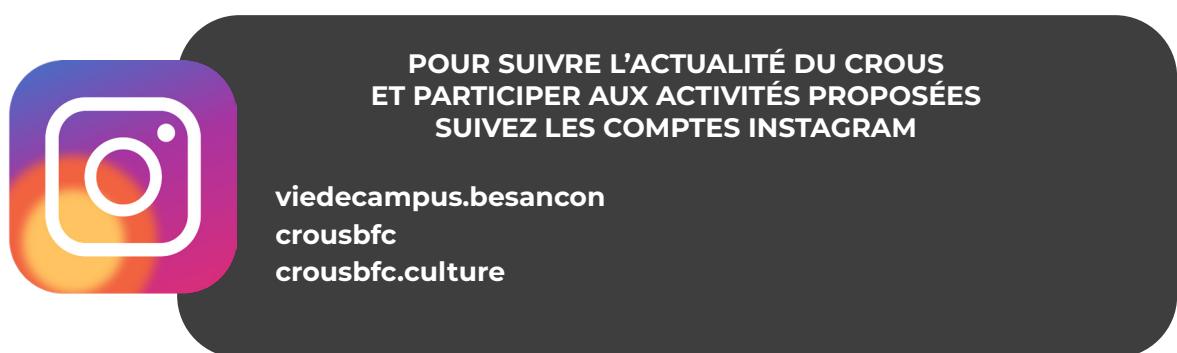
Le paiement de votre repas s'effectue avec votre smartphone depuis l'application IZLY, un QR code est à présenter à votre passage en caisse. Izly se présente sous la forme d'un compte en ligne qui, après avoir été activé, permet de payer sur le campus : Pour bénéficier de la solution de paiement Izly, il faut d'abord être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur. C'est le paiement de votre CVEC qui déclenche l'envoi automatique d'un message d'activation sur votre adresse email (celle renseignée sur [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr)). En plus d'un lien

d'activation de votre compte Izly, ce message contient un mot de passe temporaire.  
Si vous étiez déjà étudiant et aviez déjà activé votre compte Izly, vous n'avez rien à faire, celui-ci fonctionne toujours.

#### **7 lieux de restaurations sont accessibles sur Besançon :**

Le resto'U le plus proche de l'IRTS est celui des Hauts du Chazal,  
ouvert chaque midi de 11 h 30 à 13 h 30  
22, Rue Ambroise Paré à Besançon.

Pour localiser l'ensemble des restaurants universitaires <https://www.crous-bfc.fr/se-restaurer/ou-manger/>



#### **LES SERVICES DE L'UMLP**



**L'IRTS de Franche-Comté a conventionné avec plusieurs services de l'Université Marie et Louis Pasteur afin de rendre accessibles, sous conditions, certains services aux étudiants**

#### **Pratiquer un sport avec Campus Sports**

Campus Sports est un service de l'Université de Franche-Comté qui permet de pratiquer une quarantaine d'activités sportives de loisir toute la semaine le temps de midi et en soirée. Les activités sont ouvertes aux étudiants de l'IRTS de Franche-Comté moyennant une cotisation de 95€/année (années 2024/2025). Les activités sont également adaptées aux personnes en situation de handicap.

#### **Service de Santé Etudiante (SSE)**

Les étudiants de première et deuxième année uniquement peuvent bénéficier **gratuitement et sur rendez-vous**, d'un examen de santé dans les locaux du Service de Santé Etudiante (45c avenue de l'Observatoire, Besançon). Cet examen prévoit un entretien avec un infirmier diplômé d'Etat, un contrôle des vaccinations, un contrôle de l'audition et de l'acuité visuelle, si besoin et un examen clinique effectué par un médecin.

Prise de rendez-vous  
03 81 66 61 30 - [sse@univ-fcomte.fr](mailto:sse@univ-fcomte.fr)  
<https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/besancon/service-de-sante-etudiante>

Les étudiants ont également accès aux diverses activités proposées par le service santé étudiante.

# INFOS PRATIQUES

## Horaires d'ouverture et de fermeture des locaux

Les locaux sont ouverts tous les jours de 7h30 à 19h30.

## Horaires d'ouverture de l'accueil physique et téléphonique

Les lundis, mardis et jeudis : de 8h à 12h et de 13h à 17h  
Les mercredis et vendredis : de 8h à 12h et de 13h à 16h

## Période de fermeture de l'IRTS

Année Scolaire 2024-2025

### NOEL 2025 :

du lundi 22 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

### PRINTEMPS 2026 :

du lundi 13 avril 2026 au lundi 20 avril 2026

### ASCENSION 2026 :

du jeudi 14 mai 2026 au lundi 18 mai 2026

### ETE 2026 :

du lundi 20 juillet 2026 au lundi 17 aout 2026

## Stationnements

Les apprenants ont accès au parking visiteurs de l'IRTS ainsi qu'aux parkings publics situés aux abords de l'IRTS. cf plan ci dessous.

## Transports en commun

L'IRTS de Franche-Comté se situe à proximité des arrêts de Tram Ile de France et Allende (lignes T1 et T2) et des arrêts de bus Languedoc (lignes 7, 22 et L4), Planoise (ligne 7) et Bearn (lignes 22 et L4)

Consulter les horaires, les plans et les tarifs sur le site :  
<https://www.ginko.voyage/>

